

( 1 )

( N° 44. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 JANVIER 1858.

---

Prorogation de l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 12 avril 1835 concernant les péages sur les chemins de fer de l'État.

---

### EXPOSÉ DES MOTIFS.

---

MESSIEURS,

La loi du 23 mai 1836 a prorogé, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1857, l'art. 1<sup>er</sup> de celle du 12 avril 1835, qui autorise le Gouvernement à régler, par arrêté royal, les péages sur le chemin de fer de l'État.

Un projet de loi de prorogation avait été présenté à la Législature, le 18 mai dernier (document n° 197). Mais l'ajournement des Chambres n'en permit pas la discussion.

Le Gouvernement vient aujourd'hui représenter ce projet.

Les tarifs actuellement en vigueur sont ceux du 1<sup>er</sup> septembre 1848, modifiés, dans quelques parties, au mois de juillet 1853.

Ces tarifs fonctionnent avec avantage pour le public et pour le Trésor.

L'accroissement du mouvement et de la recette, et l'absence de toute réclamation, en sont les meilleures preuves.

Le Gouvernement ne prétend pas cependant que ces tarifs ne soient susceptibles d'aucune amélioration ; mais il estime que, dans l'état actuel des choses, ces améliorations ne peuvent s'appliquer utilement qu'à des points secondaires, tandis que des modifications radicales seraient peut-être de nature à compromettre les résultats financiers de l'exploitation et à jeter une certaine perturbation dans les relations commerciales et industrielles.

Dans cette situation, la prudence semble conseiller de perfectionner et non d'innover.

Je viens de dire que la progression des transports et des recettes est satisfaisante. Les chiffres suivants donnent, pour les années 1850 à 1856, les résultats obtenus.

nus en ce qui concerne les deux branches principales du transport des marchandises :

ANNÉES.	PETITES MARCHANDISES.		GROSSES MARCHANDISES.	
	MOUVEMENT.	RECETTE.	MOUVEMENT.	RECETTE.
	Quintaux.		Tonneaux.	
1850 . . . . .	222,694	655,554 15	1,258,886	6,404,868 54
1851 . . . . .	251,465	675,128 22	1,248,287	6,207,597 49
1852 . . . . .	246,054	749,926 42	1,454,919	7,256,645 54
1853 . . . . .	456,607	993,461 95	1,798,020	8,773,684 58
1854 . . . . .	617,717	1,215,055 01	2,285,390	11,010,245 67
1855 . . . . .	688,050	1,576,725 65	2,649,494	11,962,986 59
1856 . . . . .	754,504	1,454,524 86	2,545,206	11,660,519 65

Ces chiffres comprennent les recettes pour compte des compagnies de Dendre et Waes et de Tournay à Jurbise.

On remarque une certaine dépression dans le tonnage et dans la recette des grosses marchandises en 1856; mais personne n'ignore que ce résultat, qui s'est produit également dans la plupart des grandes exploitations, surtout pendant les derniers mois de l'année, est dû à un certain ralentissement dans les transactions commerciales, à la douceur exceptionnelle de la température pendant l'hiver (les canaux n'ont été fermés que pendant quatre à cinq jours), enfin à l'abaissement considérable du frêt de mer et des voies navigables.

Ces faits ont encore pesé sur les résultats du mois de janvier 1857.

On constate, en effet, une dépression dans le mouvement et dans la recette :

ANNÉES.	PETITES MARCHANDISES.		GROSSES MARCHANDISES.	
	MOUVEMENT.	RECETTE.	MOUVEMENT.	RECETTE.
	Quintaux.		Tonneaux.	
Janvier 1856 . . . .	55,689	115,951 97	252,584	1,058,798 89
— 1857 . . . . .	55,905	106,620 10	219,829	927,208 24

Mais les résultats des mois suivants sont plus favorables.

## PETITES MARCHANDISES.

MOIS.	MOUVEMENT.		RECETTE.	
	1856.	1857.	1856.	1857.
	Quintaux.	Quintaux.		
Février . . . . .	54,499	58,436	110,246 76	111,401 91
Mars . . . . .	63,439	67,213	123,534 78	128,513 85
Avril . . . . .	62,780	66,276	118,983 97	124,463 39
Mai . . . . .	65,845	62,237	117,406 57	126,648 25
Juin . . . . .	59,090	62,296	111,443 82	116,876 29
Juillet . . . . .	64,039	66,273	119,888 46	123,029 05
Août . . . . .	58,519	67,083	115,900 33	126,653 47
Septembre . . . . .	66,423	79,279	124,130 39	132,342 40
Octobre . . . . .	73,930	76,329	133,808 81	143,404 89

## GROSSES MARCHANDISES.

MOIS.	MOUVEMENT.		RECETTE.	
	1856.	1857.	1856.	1857.
	Tonneaux.	Tonneaux.		
Février . . . . .	178,730	213,361	850,373 03	936,718 64
Mars . . . . .	189,018	223,886	893,443 49	1,047,326 72
Avril . . . . .	186,133	203,466	904,674 69	962,831 20
Mai . . . . .	208,019	210,913	968,972 01	994,383 32
Juin . . . . .	210,024	204,808	989,087 61	933,633 67
Juillet . . . . .	213,279	214,336	991,783 41	973,814 43
Août . . . . .	203,212	217,263	921,617 21	941,326 05
Septembre . . . . .	213,176	231,462	981,543 36	1,071,763 72
Octobre . . . . .	246,383	277,907	1,086,739 94	1,136,001 46

Ces chiffres comprennent les recettes pour comptes des compagnies de Dendre et Waes et de Tournay à Jurbise.

Tout porte à croire que le mouvement et le produit des deux derniers mois de l'année présenteront une progression analogue.

Les considérations qui précèdent ont déterminé le Gouvernement à demander à la Législature de proroger, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1859, l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 12 avril 1835. C'est dans ce but que le Gouvernement a l'honneur de vous soumettre, Messieurs, le projet de loi ci-annexé.

*Le Secrétaire Général chargé par intérim du Département  
des Travaux Publics,*

PARTOES.

---

## PROJET DE LOI.

A highly decorative, calligraphic signature of the name 'Leopold' in a black and white font. The letters are intertwined and ornate, with the 'L' being particularly large and stylized.

**ROI DES BELGES,**

À tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux Publics,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Notre Ministre des Travaux Publics présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

### ARTICLE UNIQUE.

L'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 12 avril 1835 (*Bulletin officiel*, n° 196), concernant les péages du chemin de fer, est prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1859.

Donné à Laeken, le 13 janvier 1858.

**LÉOPOLD.**

Par le Roi :

*Le Secrétaire Général chargé par intérim du  
Département des Travaux Publics,*

PARTOES.